1 – De l'autorité de Christ comme Seigneur – 1 Cor. 11:23-32

Le retour fréquent dans ce passage de l'expression, Seigneur, titre spécial d'autorité, dirige l'esprit vers la spécialité d'instruction qu'elle présente.

Tous les noms et titres du Seigneur Jésus sont distinctifs, et ne peuvent être employés indistinctement, ou les uns pour les autres, sans perdre de leur force et sans nuire à la vérité. Par exemple, l'apôtre Pierre dit : « Que toute la maison d'Israël sache certainement que Dieu l'a fait SEIGNEUR et Roi ce Jésus que vous avez crucifié » (Act. 2:56). Dans ce passage, il est clair que, tandis que le nom de *«* Jésus » désigne la personne de notre Seigneur en tant que connu des Juifs et crucifié par eux, les termes « Seigneur » et « Christ » signalent les positions officielles auxquelles Dieu L'a élevé en dépit de son rejet par la nation.

Le nom de « Jésus » n'a jamais perdu et ne perdra jamais devant Dieu, ni certes pour nous qui croyons, son importance de « Jéhovah le Sauveur », quoiqu'il n'ait été employé par les Juifs que comme une simple appellation, et que trop souvent maintenant il soit prononcé sans qu'on en connaisse la valeur. Mais par les titres « Seigneur » et « Christ » l'attention de ceux à qui s'adressait Pierre est spécialement éveillée sur l'importance de ces termes employés dans les Écritures prophétiques sur lesquelles il s'appuyait. Il avait rattaché ces signes de la Pentecôte aux derniers jours, précurseurs « du grand et terrible jour du Seigneur » mentionné par le prophète Joël ; et il avait insisté sur ce que, dans la résurrection de Jésus de Nazareth, attestée si miraculeusement au milieu d'eux par « des miracles, des merveilles et des prodiges que Dieu a faits par lui », Dieu avait accompli la prédiction faite par David dans le psaume 16, et avait ressuscité le Christ ou Messie, qu'Il avait juré à David de faire asseoir sur son trône. C'est ce qui avait touché de componction le cœur de ses auditeurs : ils avaient rejeté le Seigneur de qui Joël avait dit : « Quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé », et ils avaient crucifié le Messie ou Christ, le Seigneur de David, et l'héritier du trône de David. Toutes les promesses et les déclarations prophétiques de la bénédiction d'Israël et de sa suprématie comme peuple étaient concentrées en Celui à qui appartenaient ces deux titres, et c'est sur le fait qu'ils seraient reconnus que reposait tout l'espoir de la nation. Mais comme dit Pierre : Ce Jésus que *vous avez crucifié*, Dieu l'a fait Seigneur et Christ. Ce fut là le sujet principal de l'accusation de l'apôtre. Et ce fut le caractère terrible de leur position, quand cette vérité atteignit leur conscience, qui les fit s'écrier : « Hommes frères que ferons-nous ? »

Toutefois je ne poursuis pas ce sujet : j'ai mentionné le passage simplement comme un exemple au milieu de beaucoup d'autres, du caractère distinctif des noms et titres de notre Seigneur, et pour montrer tout ce qui peut être perdu faute de remarquer leur force et leur portée spéciale.

« Jésus », est donc plus spécialement le nom personnel de notre Seigneur, tout en retenant sa signification originelle de Sauveur. « Christ », ou l'Oint, Le montre dans les Écritures du Nouveau Testament spécialement en connexion avec son Église, comme Tête du corps. De plus, il donne sa vraie force désignative au titre de chrétien : « Si quelqu'un souffre comme chrétien ». « Seigneur » est un titre d'autorité, et dirige la pensée vers Celui à qui nous devons obéissance et fidélité et que nous sommes appelés a servir.

C'est par ce dernier titre que l'apôtre commence ses instructions, si importantes et d'un si grand intérêt, concernant la Cène du Seigneur, dans ce passage que nous avons devant les yeux, et il le retient jusqu'à la fin. Il commence en disant : « Car j'ai reçu du Seigneur ce qu'aussi je vous ai donné » ; et il termine par cette déclaration : « Quand nous sommes jugés, nous sommes châtiés par le Seigneur, afin que nous ne soyons pas condamnés avec le monde ». Quant au titre lui-même, il exprime bien plus que celui de Maître ; et son corrélatif exprime bien plus que ce que de nos jours nous entendons par serviteur. C'est un titre qui réclame pour son possesseur une position d'autorité absolue, incontestable, sur ceux par qui le titre est reconnu : plus encore, reconnue ou non reconnue, l'autorité qu'il implique sera dans la suite justifiée envers son possesseur par le pouvoir tout puissant de Dieu sur ceux mêmes qui ne veulent pas maintenant le reconnaître. Car « Dieu l'a haut élevé et lui a donné un nom au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus, se ploie tout genou des êtres célestes et terrestres et infernaux, et que toute langue confesse que Jésus Christ est Seigneur (c'est là ce qu'ils devront confesser, que l'autorité souveraine, universelle, se trouve, par l'arrêt de Dieu, entre les mains de Jésus) à la gloire de Dieu le Père ». Mais, dès maintenant, Jésus est Seigneur pour nous, dans toute l'autorité absolue, sans restriction, qu'exprime ce titre. Il est vrai que ce titre a une portée beaucoup plus haute que ce qui est exprimé par lui dans les applications les plus ordinaires qu'en fait le Nouveau Testament ; car ici, il présente incontestablement à l'esprit, la position relative de maître à esclave. Je ne prétends certes pas qu'il s'y rattache, d'un côté, nos idées de pouvoir capricieux et arbitraire, et de l'autre, celle d'oppression et d'avilissement. Mais je veux dire que le droit d'autorité est absolu, et qu'il ne rencontre qu'une soumission absolue et volontaire. Par exemple dans les Colossiens, où l'apôtre traite des obligations relatives entre maîtres et serviteurs, (propriétaires et esclaves) il dit : « Esclaves, obéissez en toutes choses à ceux qui sont vos maîtres selon la chair… et quelque chose que vous fassiez, faites tout de cœur, comme pour le Seigneur et non pour les hommes… car vous servez le Seigneur Christ ». En d'autres termes, il montre que l'autorité, je pourrai dire la propriété, reste, mais qu'elle a passé en d'autres mains. L'appel à la soumission est également absolu et obligatoire, mais c'est à un autre, un bien différent Seigneur. Ce peut être l'autorité de la grâce, mais ce n'en est pas moins l'autorité, et elle n'en est pas moins obligatoire pour cela.

C'est, en effet, dans la rédemption et la grâce, que ce titre du Seigneur prend naissance, comme nous le voyons d'une manière spéciale dans Romains 14 et dans bien d'autres passages des Écritures. Dans celui que nous venons d'indiquer, l'Apôtre dit : « Car nul de nous ne vit pour soi-même, et nul ne meurt pour soi-même ; mais soit que nous vivions, nous vivons au Seigneur, ou soit que nous mourrions, nous mourrons au Seigneur ; soit donc que nous vivions, soit que nous mourrions, nous sommes au Seigneur. Car c'est pour cela, que Christ est mort, et qu'il a revécu, afin qu'il dominât tant sur les morts que sur les vivants ». Rien ne peut être plus absolu que ce langage de l'apôtre. Nous voyons à première vue qu'il n'y a pas place pour « jouer double jeu » avec cette autorité de Christ, autorité qui nous oblige en tous temps et en tous lieux, et dont le fondement est aussi profond que le fondement de la rédemption éternelle dans laquelle nous nous réjouissons.

Maintenant je dois confesser que je fais mes délices de la suprématie de mon Seigneur. Quoique je sache combien pauvrement je réponds à sa grâce dans la sujétion pratique et journalière de mon âme envers lui. Cependant c'est ma joie de penser que je suis délivré de la tyrannie de tout autre seigneur, pour être dès à présent et à toujours assujetti à Lui seul. Et aussi loin que nous puissions le voir, c'est une relation qui ne sera jamais laissée de côté. En tous cas, elle subsiste dans la « sainte Jérusalem » qui est vue descendant du ciel d'auprès de Dieu, de laquelle il est dit : « Le trône de Dieu et de l'Agneau sera en elle, et ses serviteurs le serviront ». Ils sont dans cette scène δουλοι encore ; et ils portent ouvertement et avec honneur la marque de leur sujétion, car est il ajouté, « Ils verront sa face, et son nom sera sur leurs fronts ». Quoi qu'il en soit, maintenant, avant que le royaume de notre Seigneur soit établi en gloire parmi « les beaucoup de dieux et beaucoup de seigneurs » qui cherchent à gouverner les esprits des hommes dans ce monde, c'est la grâce et la bénédiction de nos âmes de savoir que *« pour nous* il y a un seul Dieu, le Père, duquel sont toutes choses, et nous pour Lui, et un Seigneur Jésus Christ par lequel sont toutes choses, et nous par Lui ». Et qui a-t-il de plus juste que Celui qui nous a délivrés de la mort, du péché, du pouvoir de Satan, de *«* ce présent siècle mauvais » et du moi, le pire des tyrans, soit reconnu par nous comme notre seul et unique Seigneur ? Surtout si nous réfléchissons que nous appartenons a l'église de Dieu « qu'il a acquise par son propre sang » : car ce qui est vrai du tout, est aussi vrai de chacune de ses parties.

Toutefois dans l'Église, comme elle nous est présentée dans l'Épître aux Corinthiens, ce qui était réclamé d'eux, c'était la reconnaissance pratique de la relation dans laquelle ils se trouvaient vis-à-vis de Dieu, du Seigneur et de l'Esprit. Car ceux-ci sont présentés, non seulement comme la *source* pour eux de toute bénédiction céleste, en tant qu'ils pouvaient être envisagés comme un corps racheté par le Seigneur, mais aussi comme donnant à leur position et à leur témoignage dans le monde, leur caractère essentiel. Leurs dons étaient les dons de l'Esprit ; leurs ministères ou services devaient être assujettis à Celui qui seul était le Seigneur ; et leurs énergies devaient être connues comme le résultat de la jouissance et de l'énergie de Dieu (voir Corinthiens 12). Ce n'était qu'en reconnaissant ces vérités fondamentales qui donnent à l'Église de Dieu son caractère essentiel, que leur marche pouvait être affermie, et que les désordres si grands qui existaient parmi eux pouvaient être corrigés. Or, c'est au milieu de ces caractéristiques et capitales pensées que prennent place les injonctions relatives à la table et à la cène du Seigneur. Et c'est d'une signification profonde, que l'unique institution qui nous soit laissée par Celui qui est tout pour nos âmes, et qui devait si fréquemment se renouveler, ait cette direction spéciale, que, avec toute la grâce qu'elle manifeste, et la profondeur d'amour qu'elle rappelle et l'efficace de l'œuvre accomplie sur la croix qu'elle déclare, ce qu'il réclame spécialement de nos âmes ce soit de Le reconnaître comme Seigneur. « Car toutes les fois que vous mangez de ce pain et que vous buvez de cette coupe vous annoncez la mort du *Seigneur* jusqu'à ce qu'Il vienne ». Son droit sur nous est ainsi perpétuellement remis en mémoire, et ne doit pas faillir jusqu'à ce qu'Il vienne. C'est le témoignage le plus frappant, le plus vivant, le plus démonstratif. De la vérité du Christianisme. C'est un monument qui a déjà survécu à plus de dix-huit siècles. Et quand je regarde en arrière à travers cette sombre échappée, j'arrive à cette sainte compagnie au milieu de laquelle son institution fut marquée par la présence corporelle de mon Seigneur de la voix duquel l'écho nous est parvenu dans ces paroles touchantes : « Ceci est mon corps qui est donné pour vous, faites ceci en mémoire de moi ». En tous cas, son titre est ainsi rappelé avec force une fois par semaine. Et s'il s'est effacé de nos pensées au milieu du bruit et de la fatigue des affaires de ce monde, ou au milieu de ses aises et de ses conforts, c'est le but de cette institution de nous le rappeler au retour de chaque premier jour de la semaine. Car certainement, un souvenir mort d'une rédemption accomplie, dans laquelle ma conscience peut prendre du repos, ou l'indolence de mon cœur trouver un remède, n'est pas la réalisation du but de la Cène du Seigneur. Non. Mais si je comprends bien son importance, il s'agit de ma part de reconnaître son droit à la plus grande fidélité de mon cœur réclamé d'une manière on ne peut plus touchante, par un Seigneur vivant et présent ; car s'Il n'est pas présent, cette institution peut-être mise de côté comme une simple forme, et il n'est plus besoin d'en parler.

De plus on a fait remarquer que la construction propre de ce passage, « Faites ceci en mémoire de moi » qui se trouve ici et dans l'évangile de Luc, signifie « Faites ceci pour me rappeler à vous », et que la Cène, est plutôt le rappel que le Seigneur Jésus Christ fait de ses droits, que l'hommage de nos meilleurs sentiments et de nos meilleurs souvenirs. Et le titre prédominant sur lequel il nous est présenté dans l'institution de la Cène comme nous l'avons déjà fait remarquer semble sanctionner cette pensée. Car ce n'est pas selon la vérité de l'appeler la table du Père, comme on le fait souvent, quoiqu'il soit vrai que ses enfants seuls aient le droit d'être là. C'est la Table du Seigneur et *la* Cène du Seigneur. C'est la mort du Seigneur qui y est proclamée. C'est le corps du Seigneur qui doit être discerné en mangeant. Manger et boire indignement, rend coupable à l'égard du corps et du sang du Seigneur. Et la discipline exercée en connexion avec cela est expressément déclarée être la discipline du Seigneur : « Quand nous sommes jugés nous sommes châtiés par le Seigneur, afin que nous ne soyons pas condamnés avec le monde ».

Les ordonnances et les institutions sont pour ce monde. Le témoignage de la Cène du Seigneur n'a pas trait au caractère et à la portion céleste de l'Église comme ressuscitée et assise en Christ dans les lieux célestes. C'est plutôt le témoignage de la connexion de chaque croyant avec un Seigneur rejeté quoique ressuscité et monté en haut. C'est la contrepartie de la vérité de la position céleste de l'Église, comme la croix est le chemin à la gloire. « Si nous sommes morts avec Lui, nous vivrons aussi avec Lui ; si nous souffrons, nous régnerons aussi avec Lui ».

Cela ne contredit en rien la vérité de la position de l'Église, comme ressuscitée en Christ, loin de là, mais cela nous présente un tout autre aspect de la Rédemption. C'est la mort de mon Seigneur qui m'a lié à Lui comme son esclave. Sa croix fut le point de séparation entre le monde et Lui avec tous ses droits. Sa croix est le point d'union entre mon âme et Celui qui y fut attaché ; et son efficace morale est que le monde m'est crucifié, et que je suis crucifié moi au monde. Le témoignage permanent de la fidélité de l'Église à Christ, c'est que de cœur et de fait elle annonce « la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'Il vienne ».

L'Épître aux Corinthiens présente la position et le témoignage de l'Église sur la terre en rapport avec le titre de Christ comme Seigneur. Elle est adressée dans l'universalité de son contenu « A tous ceux qui, en quelque lieu que ce soit, invoquent le nom du Seigneur Jésus Christ et leur Seigneur et le nôtre ».

De plus, l'Épître aux Éphésiens qui déploie d'une manière si particulière la relation de l'Église avec Christ comme son corps, participant dans la grâce infinie de Dieu à tout ce qui caractérise la position de son Chef ressuscité, ne manque pas de présenter aussi le titre de Christ comme Seigneur ; car s'il *« y* a un seul corps et un seul Esprit, il y a aussi un seul Seigneur et une seule foi ». Les chrétiens ne sont pas rassemblés par l'Esprit de Dieu pour être soumis à un dogme, mais pour rendre une obéissance due et volontaire à un Seigneur vivant. Une profession de vérités spéculatives quoique du caractère le plus élevé peut laisser l'âme en défaut sur ce point si essentiel, le témoignage d'une bonne confession. La vérité concernant l'église, en connexion avec le mystère, ne nous en fournit pas en elle-même les principes. Elle nous donne la vraie puissance productive des affections et lie l'âme d'une manière vivante avec Dieu et Christ. Mais c'est mon attachement à Christ personnellement, comme rejeté du monde et devant revenir en gloire, que je dois montrer ici-bas dans ce monde à travers lequel je passe pour me rendre au royaume céleste. C'est un principe qui me lie à Lui en tous temps et en toutes circonstances. C'est la substance du témoignage que je dois rendre à Celui « à qui je suis, et lequel je sers ». Je dois confesser son nom et ses droits souverains, là où ils ont été rejetés. La vérité de l'Église, dans son association et son union avec Christ, est *pour* l'Église. Avec elle sont étroitement liés les conseils de grâce de Dieu, par lesquels sont formés son caractère céleste et ses espérances célestes. Mais ma confession de Christ, comme Seigneur, est le lien de ma communion, ici-bas, dans ce monde, avec ceux qui, par la croix, sont séparés et de sa marche et de son jugement. Nous professons ici-bas obéissance et fidélité à un Seigneur commun, quelles que soient la portion et les espérances célestes que nous avons en Lui, et qui seront réalisées à son apparition.

Je puis parler de mon appel céleste, et à juste titre ; mais je dois me rappeler que la part terrestre de l'appel céleste est la croix et le renoncement au moi. « Si quelqu'un veut venir après moi qu'il se renonce soi-même, qu'il prenne sa croix et *me suive* ». Je puis me réjouir en pensant à la certitude de ma position devant Dieu, comme scellé par la vie de résurrection de Christ. Mais je dois me souvenir qu'il y a l'autre côté a de cette vérité, savoir, le privilège de porter en « mon corps la mort du Seigneur Jésus ». Je puis contempler avec admiration et transport, comment tout, dans les pensées de l'homme sur l'Église, est jeté dans l'ombre et réduit à une insignifiance complète devant la révélation bénie de sa portion comme corps et Épouse de Christ et aussi de sa possession de l'Esprit de Dieu habitant en elle pour lui dire la valeur et les gloires de Celui à qui, comme une chaste vierge, elle est fiancée : mais il me faut un autre principe qui ne soit pas spéculatif, mais pratique, afin de donner de la fermeté a ma marche à travers les éléments contraires du monde, et produire une conformité pratique à Christ C'est le principe de sujétion : ce principe qui est en lui-même la raison de mon service, aussi bien que l'autorité par laquelle j'agis. Christ ne nous a pas rachetés pour nous permettre de donner libre cours à notre volonté propre. Il a dit avec une grâce infinie : « Si vous gardez mes commandements, vous demeurerez en mon amour ; comme j'ai gardé les commandements de mon Père et je demeure dans son amour ». Nous sommes « sanctifiés pour l'obéissance », aussi bien que « pour l'aspersion du sang de Jésus Christ ». Et. Qu'y a-t-il dans ma marche entière à travers ce monde, soit dans mon association céleste avec les enfants de Dieu, soit dans mes occupations et mes combats de ma vie journalière, qui ne doive pas être amené en contact direct avec cette question, et sous son autorité : « Seigneur que veux-tu que je fasse ». L'amour, comme nous le montre l'Apôtre, l'amour de Christ est le principe qui nous étreint pour toute l'action et toute la patience véritable du Chrétien ; mais alors, la volonté de ce Seigneur qui l'a aimé est aussi nécessaire pour guider les élans de son affection.

Ainsi, tandis que le principe de la sujétion au Seigneur laisse intacte la portion céleste du croyant et de l'Église, il fournit le seul moyen de tenir en bride les nombreuses opérations de la volonté propre qui, à mesure que la méchanceté du monde fait des progrès, devient de plus en plus la tentation des enfants de Dieu. Il nous donne la règle entière et le guide de cette marche sur la terre qui doit résulter du caractère céleste de l'Église. De plus, il est spécialement le principe régulateur de la communion chrétienne. Nous ne sommes pas seulement membres les uns des autres, mais nous sommes mutuellement les serviteurs du même Seigneur. Je ne vois pas de raison pourquoi les chrétiens se réuniraient du tout ensemble, si ce n'est parce qu'ils reconnaissent la volonté du Seigneur. Et une chose à remarquer avec soin dans des jours comme les nôtres, c'est que tout ce qui était céleste en Christ, tout ce qui se rattachait à sa communion consciente non interrompue avec le Père, et à sa connaissance de la gloire céleste, tout ce qui, en un mot, est contenu dans la déclaration : « Nous disons ce que nous

connaissons, et nous rendons témoignage de ce que nous avons vu », en tant que cela se voyait sur la terre, était humblement soumis à la volonté du Père. Comme résultat et personnifié, ici, dans ce monde, cette soumission est exprimée dans cette parole : « Je suis venu non pour faire ma volonté, mais la volonté de Celui qui m'a envoyé ». Mais qui de nous prend réellement à cœur l'importance de cette parole, « Comme (καθως) tu m'as envoyé dans le monde, moi aussi, je les ai envoyés dans le monde ? »

L'Écho du témoignage, vol.7, p.369-381 [367-379]